LES ETAPES DE LA TRANSMISSION

POUR CELUI QUI TRANSMET

1. DEBUTER SA REFLEXION

Son avenir, celui de sa ferme

Echanger avec les autres paysans en cours de transmission

Réfléchir à l'état dans lequel je veux maintenir ma ferme

En parler autour de moi et diffuser une annonce

2. DEFINIR SON PROJET DE TRANSMISSION

En discuter en famille

Quel est mon projet après la transmission ?

Envisager les aspects économiques (de quoi j'aurai besoin après la transmission, comment le satisfaire ?)

Qu'est-ce que je transmets et comment ? (foncier et forme juridi-que)

Réfléchir à l'état dans lequel je veux maintenir ma ferme

3. RECHERCHER UN REPRENEUR

Définir le profil du repreneur

En parler autour de moi

Rédiger une annonce

Accueillir des porteurs de projet

4. CONCRETISER ET NEGOCIER

Finaliser l'estimation de ma ferme

Travailler avec le repreneur

Présenter le repreneur à l'environnement

5. TRANSMETTRE ET PASSER A AUTRE CHOSE

Finaliser les modalités de transmission (succession familiale, conditions de reprise...)

3 à 6 ans avant

1 à 2 ans avant

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

- Relevé de carrière MSA
- Inscription et annonce RDI
- Déclaration DICA 18 mois à 2 ans avant l'arrêt
- Actes notariés (ventes, baux)
- Demande de retraite MSA
- Transfert des primes
- Bulletin de mutation des terres
- Cessation d'activité CFE max *2 mois après*

POUR CELUI QUI CEDE

- Formation transmission
- Soirées d'échange sur la transmission
- Diagnostic transmission et accompagnement individuel
- Rédaction et diffusion d'une annonce
- Sélection et rencontre de repreneurs potentiels
- Accompagnement cédant-repreneur Dispositifs d'aide à la transmission (stage, CEFI, association)

POUR CELUI QUI REPREND

- Définir son projet d'installation
- Se former
- Sélectionner des annonces de fermes à reprendre
- Adapter son projet d'installation en regard d'une ferme à reprendre
- Chiffrer son projet
- Demander des aides et l'autorisation d'exploiter
- Créer son entreprise

L'accompagnement par l'ADEAR